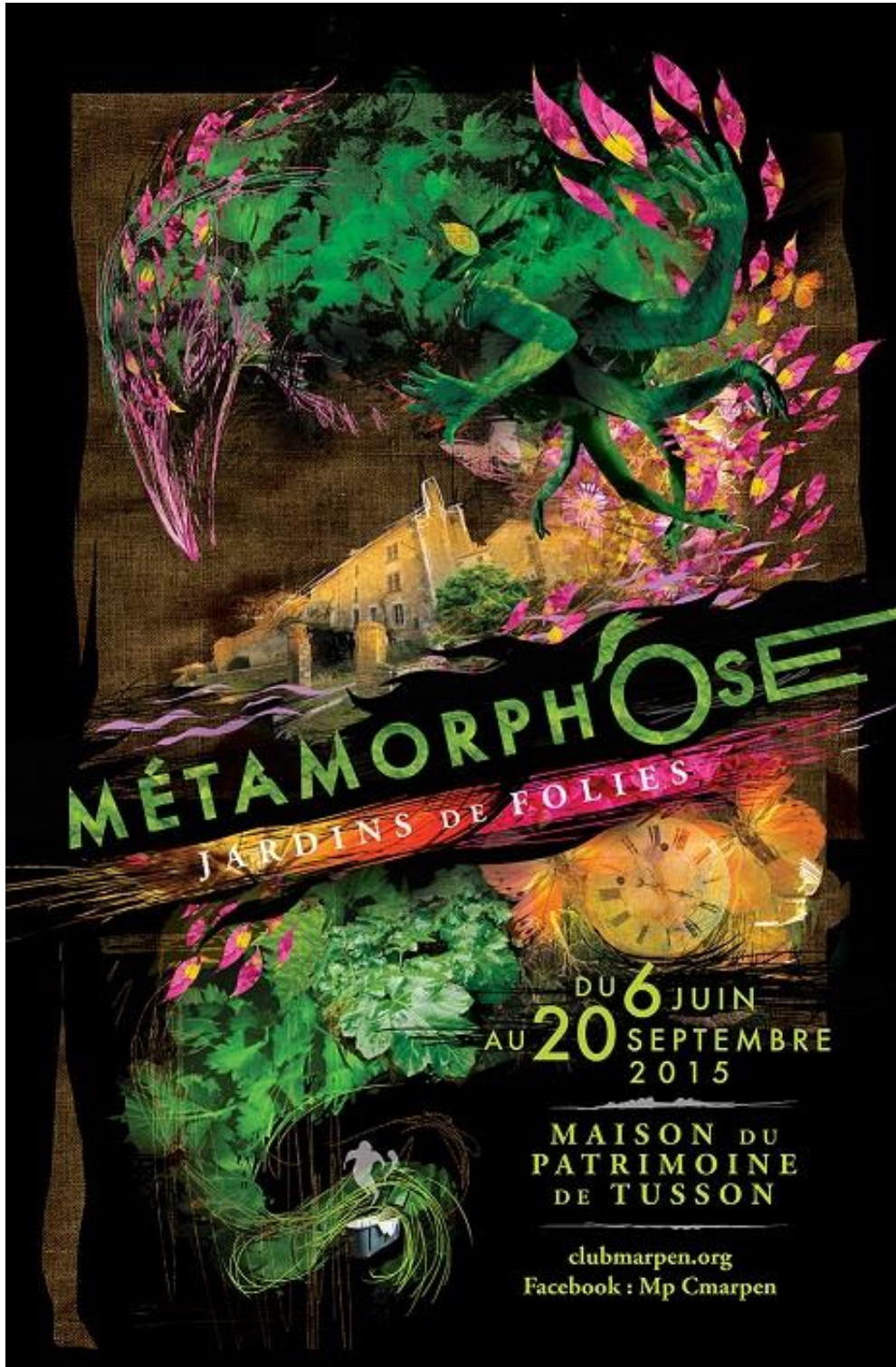




# Métamorph'OSE

Jardins de folies 6 juin au 20 septembre 2015



**Appel à projets artistiques**

# Métamorph'OSE

## Maison du Patrimoine de Tusson 16140

Appel à Projets artistiques

### Jardins de folies

Maison du Patrimoine de Tusson  
Exposition temporaire (du 6 juin au 20 Septembre 2015)

Le présent appel à projets s'adresse aux artistes, collectifs d'artistes, jeunes diplômés, étudiants d'écoles d'arts, peintres, photographes, sculpteurs, vidéastes, plasticiens...

#### L'association Club Marpen :

Le Club Marpen intervient depuis plusieurs décennies sur la restauration et la mise en valeur du patrimoine traditionnel et historique. Il a, à son actif, plusieurs restaurations remarquables : logis, maisons traditionnelles, abbayes, forteresse médiévale, églises...

Ces restaurations se sont appuyées sur des chantiers de jeunes internationaux, un centre de formation aux métiers du patrimoine, un chantier d'insertion. Implantée au cœur du village de Tusson en Charente, l'association a créé la Maison du Patrimoine, lieu culturel d'exposition et d'échanges autour du patrimoine et de l'art.

Site: [www.clubmarpen.org](http://www.clubmarpen.org) Facebook : Mp Cmarpen

## Approche et contexte du projet 2015

### 1. A partir de l'idée des jardins de folies...

*« Si l'on peut faire d'un jardin pittoresque un pays d'illusion, pourquoi s'y refuser ? On ne s'amuse que d'illusions ; si la liberté les guide, que l'art les dirige, et l'on ne s'éloignera jamais de la nature. »*

Carmontelle (1717-1806), *Le Jardin de Monceau*, 1779.

Tout commence ainsi par une visite....

En 2014, l'exposition « Traditions Futuristes » revisitait l'espace muséographique des collections d'ethnologie rurale de la Maison du Patrimoine.

« Jardins de Folies » s'inscrit dans le cadre des **20 ans du jardin monastique médiéval**, classé jardin remarquable par le Ministère de la Culture.

- Une des étymologies du mot « Folie » serait selon Le Littré une altération de feuille, feuillée à partir du sens « abri de feuillage »
- Le « Grand Dictionnaire Universel du XIXème siècle » de Pierre Larousse nous donne en 1872 sa définition architecturale :

*« On donnait, au siècle dernier, le nom de « folie » à un certain nombre d'asiles plus ou moins mystérieux, où l'on croyait avoir fixé le plaisir pour en avoir banni les bienséances, et dans lesquels on allait se cacher, comme la Galatée de Virgile, en prenant ses précautions pour être vu.... On les baptisa folies, soient parce qu'ils se prêtaient à pas mal de folies, soit, parce qu'on avait consacré des sommes folles à leur construction ou à leur ameublement. »*

## 2. Un espace d'installation et d'exposition élargi

Métamorph'Ose exposition déclinée dans une trilogie de 2015 à 2017 a pour parti pris d'inscrire les œuvres et les installations dans les espaces, les jardins, les vestiges, avec justesse et pertinence. Ce qui engage l'artiste à créer, à s'adapter à la réalité des lieux.

L'ensemble du site englobant le prieuré fontevriste du XIIème siècle, la Maison du Patrimoine (salles d'expositions temporaires et collection permanente), les granges et cours, le visiteur pourra suivre le parcours habituel de visite dans lequel s'intégreront les œuvres dans le respect des lieux.

## Cahier des charges

**Chaque artiste rencontrera préalablement la direction artistique pour présenter sa démarche et son projet afin de créer une œuvre pertinente**

### Eléments à fournir

Après réception de cet appel d'offre, chaque artiste prendra rendez-vous préalablement avec la direction artistique afin de visiter le site et de s'en imprégner et de pré-positionner une œuvre ou une installation dans l'espace. Il sera alors demandé un dossier de pré-candidature contenant, *a minima*, un CV (ou descriptif du collectif), des photos de travaux antérieurs et la fiche d'inscription ci-jointe.

Le dossier qui en découlera sera à envoyer au maximum pour la date du **27 Mars 2015**.

La validation des choix se fera le **3 Avril 2015** par la Maison du Patrimoine de Tusson.

Un budget pourra alors être alloué pour aider à l'achat de certains matériaux nécessaires à la création de l'œuvre.

## Droits de présentation publique

Des droits de présentation (anciennement de monstration) seront versés aux artistes professionnels sur justificatif de leur statut (maison des artistes, adhérents AGESEA, libéral indépendant...). Le calcul des droits de présentation se fera à partir d'une tarification officielle et à la suite d'un échange avec les artistes sur la nature de l'œuvre exposée.

Le Club Marpen se donne une limite sur le budget alloué aux droits de présentation.

## Aide à la création

Nouvelle approche dans le dispositif Métamorph'Ose, un budget de création peut être alloué à chaque projet. Situé entre 200 et 1000 euros, afin de permettre à l'artiste d'acheter des matériaux et du matériel spécifique à la création de son projet. Le règlement se faisant avant le début de l'exposition.

## Transport et assurance

L'association prendra en charge 1 aller et retour pour le repérage, et deux pour l'apport et retrait de l'œuvre. Cette prise en charge sera calculée sur la base de 0,30 euros du km. Le règlement sera fait au fur et à mesure des dépenses réelles sur justificatif.

Toutefois, compte tenu du volume que pourraient représenter certaines pièces, l'association pourrait mettre à disposition un véhicule de type camionnette plateau. L'association assure, en outre, toutes les œuvres exposées « de clou à clou » au sein de son espace, et ce, durant toute la durée de l'exposition. La valeur des œuvres est fixée par l'artiste.

## Ventes des œuvres

Il sera possible de mettre en vente les œuvres à la charge de l'artiste. L'enlèvement des œuvres vendues ne pourra se faire qu'à l'issue de la clôture de l'exposition.

## Exprimer la démarche de l'artiste

Chaque artiste, s'il le désire, exprimera en quelques lignes sa démarche et/ou quelques explications sur ses œuvres exposées accompagné d'une biographie succincte, ces documents seront mis à disposition du public.

## Catalogue

L'association éditera un catalogue de l'exposition. Il sera demandé à chaque participant de fournir un texte explicatif de son œuvre, les éléments pour des cartels ainsi qu'une présentation globale de sa démarche artistique à la réception de son acceptation à la manifestation. Chaque artiste bénéficiera de 5 catalogues gratuits.

## Règlement des droits de présentation

Celui-ci aura lieu à la clôture de l'exposition après le 20 septembre sur présentation d'une facture. Seuls les artistes ayant un statut professionnel éligible aux droits de présentation peuvent bénéficier de ces droits.

## Repas et hébergements

Les déjeuners seront pris en charge par l'association sur les temps effectifs de repérage (1 journée), d'installation (26 mai au 5 juin 2015) et la journée de démontage (semaine du 21 au 26 septembre 2015).

## Temps forts de l'exposition

Conformément à sa volonté d'action locale, l'équipe de la Maison du Patrimoine organise des manifestations et des activités durant tout le développement de la thématique.

La date choisie ainsi pour le vernissage (6 juin 2015) s'inscrit dans le cadre de l'opération nationale « Rendez-vous aux jardins 2015 » qui axe cette édition sur « la promenade aux jardins ». Une conférence par un paysagiste aura lieu ce même jour à 15h suivi du vernissage de l'exposition Métamorph'Ose à 17h30.

La clôture de l'exposition aura pour cadre la manifestation des Journées Européennes du Patrimoine le 21 Septembre 2015 (« Le Patrimoine du XXIème siècle »)

## Contacts

Référents Maison du patrimoine :

- Christian Geoffrion,
- Sandrine Tromeur
- Natacha Billot
- Romuald Quirion

Email : [museographie@clubmarpen.org](mailto:museographie@clubmarpen.org)

Tel : 05 45 31 68 77

Horaires du bureau : de 9h à 18h du mardi au vendredi et de 14h à 18h le week-end.

Secrétariat : 05 45 31 17 47

Site Internet : [www.clubmarpen.org](http://www.clubmarpen.org)

## Annexes :

### Calendrier Prévisionnel :

Dates	Evénement
Janvier	Envoi des dossiers d'appel d'offre
Janvier au 28 Février 2015 :	Visite du site par les artistes (pré-repérage obligatoire)
Du 28 février au 27 Mars	Réception des projets artistiques des artistes
27 Mars 2015 :	Limite de réception des projets artistiques.
3 Avril 2015 :	Choix, validation des œuvres retenues
26 Mai au 5 Juin 2015 :	Installation des œuvres
6 Juin 2015 :	Vernissage et conférence dans le cadre de « Rendez-vous aux jardins » édition 2015, thème : « La Promenade aux jardins »
2ème quinzaine de juin	Edition du catalogue avec les œuvres in situ
<b>6 juin au 20 septembre</b>	Ouverture publique de l'exposition Métamorph'Ose, Jardins de Folies
19 et 20 septembre :	Journées Européenne du patrimoine « le Patrimoine du XXIème siècle »
20 septembre 2015 :	Clôture
22 au 26 septembre 2015 :	Démontage de l'exposition.



Quelques photos du site, pour vous donner des idées et l'envie d'en découvrir plus...



Une partie du jardin médiéval,  
les carrés des simples...



Le Couvent des Hommes...

Panorama de la façade et de la cour du musée



Appel à projets artistiques

# **fiche de pré-inscription**

## **Métamorph'Ose 2015**

**« Jardins de folies »**

**Maison du Patrimoine de Tusson 16140**

- Nom de l'artiste ou de l'interlocuteur du collectif:
  - Prénom :
  - Artiste professionnel ou amateur
  - Si professionnel précisez votre statut
  - Adresse électronique :
  - Téléphone :
  - Lieux de la/les œuvres (musée, jardins, granges, couvent des Hommes) :
  - Titre ou nom de(s) œuvre(s) ou installation(s) proposée(s):
- 
- Exigences d'accrochage :

Envoyez votre dossier de candidature **avant le 27 mars 2015** par mail à [museographie@clubmarpen.org](mailto:museographie@clubmarpen.org) ou par courrier à Maison du patrimoine 16140 Tusson.

## Localisation et Contact



Club Marpen  
 Maison du Patrimoine  
 Route d'Aigre  
 16140 Tusson  
 05 45 31 68 77  
 Secrétariat : 05 45 31 17 47  
 Mail :

[museographie@clubmarpen.org](mailto:museographie@clubmarpen.org)

Facebook : Mp Cmarpen  
 clubmarpen.org

